

Réservez tôt
et profitez de l'été grâce aux suivants :



GARANTIE DE PROTECTION DE PRIX



Obtenez jusqu'à **200\$ EN ARGENT** par personne*

- + **Dépôt réduit à 100\$**
- + **Bon de 50\$ pour un futur voyage**
- + **Garantie du meilleur prix**
- + **Offres spéciales pour les familles**
 - ✓ Les enfants mangent, jouent et séjournent GRATUITEMENT
 - ✓ Offres spéciales pour les parents seuls
 - ✓ Hôtels avec parcs aquatiques
 - ✓ Chambres accueillant les familles de 5

Mieux Voyager Astuce n°156

Ne vous souciez plus des coûts grâce à la Garantie de protection de prix

Mieux Voyager

 Réservez d'ici le **17 avril**

Départs du : 20 juin jusqu'au 31 octobre 2019



Garantie du meilleur prix



Service primé



Hôtels et excursions les mieux cotés



Nous restons à vos côtés à chaque étape de votre voyage

*Des frais d'administration de 25\$ par personne seront appliqués à toutes les demandes soumises.

*Pour être admissible à la Garantie de protection de prix, chaque client sur la réservation doit s'enregistrer dans les 7 jours suivant la réservation.

Pour les modalités et conditions complètes, visitez Sunwing.ca.

Toutes les offres affichées (Garantie de protection de prix, Bon de futur voyage et dépôt de 100 \$) sont à durée limitée et sont applicables aux réservations effectuées entre le 6 mars et le 17 avril 2019, pour des départs ayant lieu entre le 20 juin et le 31 octobre 2019. La Garantie de protection de prix s'applique réservations payées en dollars canadiens pour les départs au Canada ou à Buffalo. Des frais d'administration de 25 \$ par personne seront appliqués à toute demande soumise. La Garantie de protection de prix s'applique uniquement aux forfaits dont le vol est exploité par Sunwing Airlines ou TUI Airways, et elle n'est pas valide pour les promotions du Mercredi fou ou des Évasions du jeudi, les groupes, les croisières et les réservations de vols ou d'hôtels seulement, ainsi que pour les réservations dont la compagnie aérienne est autre que celles qui sont susmentionnées. Pour être admissible à la « Garantie de protection de prix », chaque client figurant dans la réservation doit s'inscrire dans les 7 jours suivant sa réservation de voyage. Le forfait doit être payé intégralement avant de pouvoir faire une réclamation pour la Garantie de protection de prix. Une seule réclamation par personne sera permise. Celle-ci devra être effectuée au plus tard 30 jours avant la date prévue du voyage. Le « dépôt de 100 \$ », un dépôt non remboursable de 100 \$ par personne (ramené de la somme standard de 250 \$ par personne), doit être payé au moment de la réservation. Ce montant sera déduit du paiement final des vacances. Le paiement final doit être effectué conformément aux politiques générales de Sunwing. Le « bon de futur voyage de 50 \$ » - les passagers de 13 ans et plus recevront un bon de futur voyage de 50 \$ et ceux de 12 et moins en recevront un de 25 \$, qui sera offert en conjonction avec les documents électroniques au plus tôt 28 jours avant le départ. Pour pouvoir l'utiliser, le bon doit être appliqué à la réservation au moins 45 jours avant le départ. Le bon est non transférable, n'a aucune valeur en argent et n'est pas applicable aux voyages de groupe. Les « offres spéciales pour les familles » s'appliquent à certains hôtels seulement. D'autres modalités et conditions s'appliquent. Pour tous les détails, veuillez consulter Sunwing.ca. Un maximum d'un seul bon de voyage par personne peut être appliqué à chaque réservation. Ces offres peuvent être modifiées ou retirées à tout moment sans préavis. D'autres modalités et conditions s'appliquent (dont les détails sont indiqués sur Sunwing.ca) Titulaire d'un permis du Québec n°702928. | 2019-03-09